



Yaoundé, le 21 juin 2011

## **Communiqué de Presse**

Droits de l'homme en Afrique Centrale,

Un atelier sous-régional sur le renforcement des capacités des institutions nationales des droits de l'homme s'ouvre à l'hôtel Mont Fébé de Yaoundé le lundi 27 Juin 2011.

Pendant trois jours, les participants, venus de neuf pays de la sous-région Afrique Centrale, plancheront sur plusieurs thématiques liés à la création et au fonctionnement des institutions nationales des droits de l'homme.

Ils vont aussi se familiariser avec les Principes de Paris qui sont les principes directeurs pour la création et le fonctionnement des institutions nationales des droits de l'homme.

Organisé par le Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale, l'atelier devra déboucher sur la mise en place d'un réseau sous-régional des institutions nationales des droits de l'homme.

L'objectif de ce réseau sera de mener le plaidoyer pour plus de conformité aux Principes de Paris et pour la création de nouvelles institutions nationales des droits de l'homme dans les pays de la sous-région.

Dans la sous-région Afrique Centrale, seule la Commission Nationale des Droits de l'Homme et de Libertés du Cameroun a le statut 'A'. Celles du Congo et du Tchad ont reçu le statut 'B'. Le statut donné à chaque institution est fonction de son niveau de conformité aux Principes de Paris.